

qu'un citoyen s'emparât du pouvoir. La petitesse de ces États et l'inquiète vivacité des Grecs multipliaient les revolutions; mais par elles la nation faisait son éducation. Au milieu des malheurs particuliers, le peuple étendait ses idées, acquérait de l'expérience, et fonda des systèmes de législation dont toutes les traces n'ont pas encore disparu.

Il importe beaucoup de connaître l'esprit des constitutions municipales, si l'on veut juger sainement la nation grecque, et comprendre comment, avec des forces médiocres à l'intérieur, elle en avait de grandes au dehors; la raison, c'est qu'elle développait sans limites la puissance de l'esprit public. L'émancipation qui suivit l'irruption des Héraclides, varia selon les lieux; dans les villes ioniques, elle aboutit à la démocratie, comme nous l'avons dit, tandis que, dans les cités doriques, on conserva l'autorité aristocratique. Cependant la protection monarchique ne produisit pas la liberté des individus, mais seulement la liberté et la puissance des cités. Les Eupatrides, les nobles, dominent partout: l'étranger est exclu du droit civil, des mariages, des possessions; la qualité d'homme est subordonnée à celle de citoyen; l'individu est immolé à la famille et à l'État.

Unité
nationale.

Nous avons déjà vu au prix de quelles épreuves et par quels moyens fut créé et nourri l'esprit national. Bien que les villes se servissent de différents dialectes, elles se considéraient comme parlant une même langue, et se regardaient par conséquent comme les rameaux d'un même tronc. Homère appelle βαρβαρόφωνοι, peuples à l'idiome barbare, ceux qui ne sont pas de race hellénique. Aussi les Grecs considéraient-ils comme un fonds commun les productions de leurs poètes ou de leurs historiens, et cette communauté d'idées était entre eux un nouveau lien. Ils en avaient encore un autre dans l'assemblée des Amphictyons, qui, se constituant d'après une forme plus précise, distinguait les peuples en grecs et en barbares, rétablissait la paix entre les premiers, persuadait à l'aide des oracles ce qu'elle croyait opportun, faisait fléchir les résistances et combattait l'étranger. Les populations voisines, les Lydiens, les Cariens, en Asie, eurent des institutions semblables. La religion, qui ne se fondait pas sur des livres saints, qui n'avait pas un symbole unique, qui n'était pas dirigée par un corps sacerdotal, restait impuissante à former un principe absolu d'unité dans la nation; cependant le culte extérieur devint un lien accidentel. Les cinquante oracles que nous connaissons en Grèce, étaient, au moins dans le principe, une institution éminemment nationale, puisque, sauf de rares exceptions,